

Rapport annuel
Au 31 décembre 2025

HORIZONS ET PATRIMOINE

Fonds commun de placement de droit français
Exercice du 1^{er} au 31 décembre 2025

HORIZONS ET PATRIMOINE

Part C : FR0007455639

Part I : FR0013305430

Rapport annuel de gestion au 31 décembre 2025

Classification : Sans.

Forme juridique : FIA soumis au droit français

Indice de référence : €STER capitalisé+ 1% pour la part C et €STER capitalisé + 1,8% pour la part I sur une durée de placement recommandée de 4 ans.

Affectation du résultat :

Le FCP dispose de deux catégories de parts

Le FCP ne dispose pas de compartiment

Parts	Code Isin	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs	Souscription initiale minimale	Souscription ultérieure minimale
Part C	FR0007455639	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes : Capitalisation	Euro	Tous souscripteurs	1.500 €	En centièmes de parts
Part I	FR0013305430	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes : Capitalisation	Euro	Tous souscripteurs	150.000 €	En centièmes de parts

1. Objectif de gestion

HORIZONS ET PATRIMOINE a pour objectif de gestion de servir de fond de portefeuille à un souscripteur averti des risques financiers propres au marché des actions, obligations convertibles ou de taux, françaises ou étrangères sur la durée de placement recommandée qui est de 4 ans. L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'€STER capitalisé + 1% sur une durée de placement recommandée de 4 ans pour la part C et d'obtenir une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'€STER capitalisé + 1,8% sur une durée de placement recommandée de 4 ans pour la part I.

2. Indicateur de référence

L'indicateur de référence du FIA est l'€STER capitalisé après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion.

€STER : L'indice €STER (euro short term rate) est un taux qui reflète le coût des emprunts en blanc au jour le jour des banques de la zone euro sur les marchés institutionnels. Il est administré par la Banque Centrale Européenne, laquelle n'est pas inscrite au registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations sur cet indice sont disponibles sur le site www.ecb.europa.eu.

HORIZONS ET PATRIMOINE n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Cet OPC n'est ni un OPC indiciel, ni un OPC benchmarké. Sa performance pourra, le cas échéant, s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

3. Stratégie d'investissement

La méthode de gestion du portefeuille consiste à développer un processus d'allocation des différentes classes d'actifs, principalement au travers d'une sélection de titres vifs, d'OPC et/ou des ETF (Trackers) ou assimilés et de produits dérivés, au moyen de stratégies discrétionnaires et quantitatives. Le fonds s'exposera principalement aux classes d'actifs suivantes : actions, crédit, obligations. Il utilisera également les instruments financiers à terme simple (futures ou options) dans un but de couverture ou d'exposition aux marchés.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. Compte tenu de sa stratégie décrite ci-après, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci.

L'investissement en OPC et/ou ETF représentera plus de 20 % de l'actif net.

En s'appuyant sur un ensemble diversifié de stratégies, le Fonds investira dans un portefeuille diversifié d'instruments liquides. Le Fonds a un objectif de volatilité inférieur à 10 %.

Le fonds est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

Description des stratégies :

Les stratégies directionnelles seront implémentées sur les marchés mondiaux développés des actions, des obligations et des devises, dans les limites d'exposition bien définies. Des positions directionnelles pourront être prises sur ces marchés sur la base de modèles quantitatifs, ou à partir d'une analyse discrétionnaire, fondamentale ou technique. Les modèles quantitatifs s'appuient sur des signaux techniques suiveurs de tendance et/ou contrariants. En outre, des stratégies directionnelles sur les marchés du crédit pourront être mises en place. Ces stratégies consistent à prendre des positions anticipant un rétrécissement des spreads de crédit d'un emprunteur ou d'une classe d'emprunteurs, ou à profiter d'un rendement attractif dans une volatilité contenue.

En outre, le fonds pourra utiliser des instruments financiers à terme (IFT) simples pour protéger le portefeuille d'un retournement des marchés d'actions ou dans un but d'exposition.

► Actifs utilisés

Le portefeuille est constitué des catégories d'actifs et instruments financiers suivants :

- Actions :

Le degré d'exposition au risque actions peut varier de 0 à 50 % de l'actif net du Fonds.

Le fonds pourra investir jusqu'à 50 % de l'actif net du Fonds en direct et via des OPC et/ou ETF dans des actions cotées, et dans des valeurs assimilées, sans contrainte sectorielle.

Le FCP sera investi essentiellement dans des actions de grandes et moyennes capitalisations du marché international des actions (10 % maximum de petites capitalisations) avec une prédominance sur les marchés européens et américains.

- Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le degré d'exposition maximum au risque de taux pourra varier de 0 à 100 % de l'actif net du Fonds. L'investissement en titres vifs, OPC et/ou ETF de produits de taux peut représenter jusqu'à 100% de l'actif net du Fonds en titres obligataires, titres de créances négociables et instruments du marché monétaire : titres négociables français et étrangers, en Euro Medium Term Notes, en Euro Commercial Paper (français et étrangers) et en certificats.

Les TCN pourront être des titres négociables à court terme d'une durée initiale inférieure ou égale à 1 an et des titres négociables à moyen terme d'une durée initiale supérieure à 1 an.

Les émetteurs privés ou publics seront sélectionnés sur des bases quantitatives et qualitatives.

La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 3.

Aucun critère relatif à la notation (ou jugé équivalent par la société de gestion) n'est imposé au gérant. Le Fonds se réserve la possibilité d'investir en titres jugés spéculatifs par la société de gestion, jusqu'à 40 % maximum de l'actif net, en privilégiant des supports d'investissement diversifiés (ETF et/ou OPC).

La société de gestion mène sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement, ni ne s'appuie exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation.

Dans un but de diversification du risque du portefeuille, le Fonds pourra également investir en titres assimilés aux actions ou obligations, tel que des obligations convertibles.

Le FCP n'investira pas dans des titres subordonnés, ni dans des obligations convertibles contingentes.

Parts ou actions d'OPCVM/ FIA ou de fonds d'investissement de droit étranger :

Le FCP pourra investir de 20 % à 100 % de son actif dans des parts ou actions d'OPCVM français ou européens (relevant de la directive 2009/65/CE), FIA de droit français et de droit européen, y compris des OPC indicieux cotés (ETF ou trackers) et fonds d'investissement de droit étranger autorisés à la commercialisation en France.

	Investissement autorisé
OPCVM de droit français	X
OPCVM européens	X
FIA de droit français – Fonds d'investissement à vocation générale ouverts à des investisseurs non professionnels	X
FIA* européens ayant la qualité d'Organisme de placement collectif et répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier	X
Fonds d'investissement de droit étranger (hors Europe) répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier, autorisés à la commercialisation en France	X

*Investi à moins de 10 % en autres OPC

Le Fonds se réserve la possibilité d'investir dans des OPC gérés ou promus par Matignon Finances ou par des sociétés de gestion externes, en fonction des opportunités de marchés ou à des fins de diversification et ce dans le respect de l'objectif de gestion.

Instruments des marchés dérivés :

Nature des marchés d'intervention :

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés suivants :

- Règlementés
- Organisés
- De gré à gré.

Risques :

Les risques sur lesquels le gérant désire intervenir sont les suivants :

- Action
- Taux
- Change

Nature des interventions :

L'ensemble des opérations devront être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion. La nature des interventions sera la suivante :

- Couverture
- Exposition.

Nature des instruments utilisés :

Les instruments utilisés seront les suivants :

- Futures dont futures sur action, indices, taux, change
- Options sur actions, indices, taux, change
- Change à terme

Stratégie d'utilisation :

Les dérivés sont utilisés selon le cas :

- Pour couvrir tout ou partie du portefeuille de façon à réduire ou éliminer tous risques potentiels autorisés en portefeuille,
- Pour au contraire exposer le portefeuille aux risques principaux autorisés en portefeuille (action, taux, change,).

La somme de ces engagements est limitée à 100 % de l'actif net.

Instruments sur les titres intégrant les dérivés :

Le gérant pourra également investir dans des obligations convertibles.

Dépôts : Le fonds pourra avoir recours à des dépôts dans la limite de 100 % de l'actif net, et jusqu'à 20 % de son actif dans des dépôt placés auprès du même établissement de crédit.

Emprunts d'espèces : le fonds pourra emprunter des espèces jusqu'à 10 % de son actif.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres : Néant.

► Contrats constituant des garanties financières :

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le Fonds peut recevoir des actifs financiers tels que des espèces considérées comme une garantie financière (collatéral) et cela dans un but de réduction de l'exposition du risque de contrepartie. Les décotes appliquées au collatéral reçu prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Les garanties financières en espèces seront réinvesties conformément à la réglementation en vigueur. Les risques associés aux réinvestissements des espèces dépendent du type d'actifs et/ou du type d'opérations et peuvent être des risques de contrepartie ou des risques de liquidité.

► Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de se forger sa propre opinion indépendamment de Matignon Finances, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer, notamment, de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière. L'investisseur s'expose principalement aux risques suivants :

1. Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performantes ou pas ou peu investi au bon moment sur les marchés et les valeurs les plus performants.

2. Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son placement n'est pas garanti et que son capital peut donc ne pas lui être intégralement restitué. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. La valeur liquidative du Fonds peut, en outre, avoir une performance négative. Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection du capital. Le capital initialement investi est notamment exposé aux aléas du marché, et peut donc ne pas être restitué. L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

3. Risque actions :

Le degré d'exposition au risque actions est compris entre 0 % et 50 % de l'actif net du fonds. Le Fonds est exposé au risque actions par l'intermédiaire d'investissements directs et/ou en instruments dérivés, et/ou par l'investissement dans des OPC et/ou ETF. Les marchés actions peuvent connaître de fortes variations, les fluctuations de cours des valeurs auxquelles le portefeuille est exposé peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative. Si les actions ou les marchés auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative du FIA pourra baisser.

4. Risque lié aux petites capitalisations :

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP peut être exposé, dans la limite de 0 % à 10 % de l'actif net du Fonds, soit en direct, soit via des OPC et/ou ETF, aux valeurs de petites capitalisations. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de

petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc potentiellement plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. Pour ces raisons, ces titres peuvent présenter des risques pour les investisseurs, et notamment de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de ces marchés. La valeur liquidative du Fonds peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

5. Risque de taux :

Le FCP étant investi en titres vifs, en OPC obligataires et/ou en ETF, en cas de hausse des taux, la valeur des actifs investis en taux fixes peut baisser, ce qui entraînera une baisse de sa valeur liquidative. Le degré d'exposition au marché de taux est compris entre 0 % et 100 % maximum de l'actif net du fonds.

Le Fonds sera exposé à un risque de taux par l'intermédiaire d'investissements directs ou en instruments dérivés, et/ou par l'investissement dans des OPC et/ou ETF.

Le portefeuille est sensible aux variations des taux d'intérêt dont l'évolution dépend des conditions économiques, politiques ou boursières ou de la situation spécifique d'un émetteur. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et une baisse de la valeur liquidative du FCP.

6. Risque de crédit :

Il concerne le risque de défaut de paiement par un émetteur privé, ou la baisse de sa notation, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds. En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est pas en mesure de rembourser ou de verser à la date contractuelle les intérêts prévus, la valeur des titres dans lesquelles est investi le fonds directement ou indirectement, baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative. Ce risque peut être accru du fait d'intervention sur des titres spéculatifs.

7. Risque lié à l'investissement dans des fonds à haut rendement :

Le fonds peut être exposé jusqu'à 40 % de l'actif net du fonds en titres (principalement des supports diversifiés via des ETF et/ou OPC) jugés spéculatifs par la société de gestion. L'attention des souscripteurs est appelée sur l'investissement en titres spéculatifs, dont la notation est inexistante ou basse ou qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes. En conséquence, ce produit est destiné à des investisseurs suffisamment expérimentés pour pouvoir en évaluer les mérites et les risques. Ainsi, leur utilisation pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante.

8. Risque lié aux obligations convertibles :

La valeur liquidative du FCP est également susceptible de connaître des variations en fonction de l'évolution de la valeur de l'option de conversion des obligations convertibles (c'est-à-dire la possibilité de convertir l'obligation en action). Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

9. Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

10. Risque de change :

Une part de l'actif du FCP (maximum 40 %) pouvant être investie en titres vifs ou sous-jacents libellés dans des devises différentes de l'euro, la valeur liquidative du FCP peut être affectée par une fluctuation des taux de change. Si la devise dans laquelle est libellé le titre vif ou sous-jacent s'apprécie, sa valeur dans l'actif du FCP augmentera. A l'inverse, une dépréciation de cette même devise entraînera une perte de valeur du titre vif ou sous-jacent dans l'actif du FCP et une baisse de sa valeur liquidative. Le Fonds est exposé au risque de change par l'acquisition d'instruments financiers libellés dans une devise autre que l'euro, ou indirectement par l'acquisition d'instruments financiers libellés en Euro dont les investissements ne sont pas couverts contre le risque de change, ainsi que des opérations de change comptant ou à terme de devises. Une couverture du risque de change sera mise en place et aura pour objectif de limiter ce risque. Le risque de change devrait rester, après couverture, compris entre -30 % et +30 % maximum de l'actif du Fonds. Les fluctuations de ces monnaies par rapport à l'euro peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valorisation des sous-jacents et donc du fonds. La baisse du cours de ces devises par rapport à l'euro correspond au risque de change. La valeur liquidative du Fonds peut donc baisser si le taux de change varie.

11. Risque de liquidité :

Le fonds est exposé au risque de liquidité du fait que les marchés sur lesquels le fonds intervient directement ou indirectement peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Il existe un risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquels le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions. La valeur liquidative peut baisser lorsque le Fonds est exposé à ce risque.

12. Risque de contrepartie :

Le Fonds peut utiliser notamment des opérations de change à terme de gré à gré. Ces contreparties conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles (établissement bancaire notamment), exposent potentiellement le Fonds au risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement. Ainsi, la valeur liquidative peut baisser.

13. Risque de durabilité dans le processus de prise de décision d'investissement : Les risques en matière de durabilité sont définis comme des événements ou situations dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance (« ESG »), qui, s'ils survenaient, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les risques en matière de durabilité qui résultent des investissements réalisés par la société de gestion peuvent survenir dans le domaine social, environnemental ou de la gouvernance. Dans le cadre de la gestion d'Europa Valeurs, eu égard à l'objectif de gestion du Fonds et à la stratégie d'investissement mise en œuvre, la société de gestion n'intègre pas la prise en

compte des risques en matière de durabilité dans ses décisions d'investissement. En effet, l'objectif de gestion de l'OPC restant un objectif de gestion financière, la sélection des investissements repose sur leur performance financière qui intègre déjà une partie des risques de durabilité auxquels les émetteurs sont confrontés. La société de gestion n'intègre pas dans ses décisions d'investissement la prise en compte de tout autre critère financier ou extra-financier tels que les risques en matière de durabilité.

La société de gestion ne garantit pas que les investissements réalisés par le Fonds ne sont pas soumis à des risques en matière de durabilité dans une quelconque mesure.

Si de tels risques en matière de durabilité survenaient pour un investissement, ils pourraient ainsi avoir une incidence négative sur la performance financière de l'investissement concerné et, par conséquent, sur la performance du portefeuille du Fonds dans son ensemble et sur le rendement financier pour les investisseurs.

4. Commentaire de gestion

A - Contexte économique et financier :

L'année 2025 s'est achevée dans un environnement international particulièrement complexe, marqué par une situation géopolitique toujours très tendue, des échanges commerciaux perturbés par la hausse des droits de douane et une intensification de la compétition technologique, notamment dans le domaine de l'Intelligence Artificielle où les Etats-Unis et la Chine sont engagés dans une lutte effrénée au leadership mondial.

Dans cet environnement incertain, les marchés actions ont paradoxalement bien résisté au dernier trimestre (+2,5% pour le Stoxx 600 Europe) en prolongeant la tendance haussière amorcée début août. Les principaux indices affichent au 31 décembre des performances (en euros) globalement satisfaisantes (MSCI World +6,77% - S&P 500 +3,95% - Euro Stoxx 50 +18,3% - Dax 40 +23% - FTSE 100 +21,5%), même si le CAC 40, par rapport à ses pairs européens, enregistre un certain retard (+10,4%) imputable au poids du Luxe dans l'indice, toujours pénalisé par le ralentissement de la croissance en Chine, et à la situation budgétaire française.

Une fois n'est pas coutume, les actions européennes, portées par l'avancée des pourparlers de paix en Ukraine, des politiques budgétaires volontaristes (notamment dans le secteur de l'armement) et une politique monétaire accommodante, ont légèrement surperformé les actions américaines, ces dernières restant quelque peu « groggy » après le regain de volatilité du mois de novembre dû aux craintes sur les valorisations du secteur technologique. Une évolution encourageante qui peut également s'expliquer par les valorisations raisonnables des actions européennes, nettement plus attractives que celles des actions américaines (14,2x les bénéfices 2026 estimés sur l'Euro Stoxx 50 contre 22x les bénéfices estimés sur le S&P 500).

Les actions américaines ont-elles pour autant épuisé leur potentiel de hausse ? Probablement pas car la bonne tenue des marchés actions en 2025 a été en grande partie alimentée par la vigueur de la croissance américaine. Ressortie au 3ème trimestre à +4,3% en rythme annualisé, celle-ci devrait être en mesure de se prolonger au 4ème trimestre, comme en témoignent les chiffres publiés durant les fêtes de fin d'année, ainsi que les investissements des entreprises maintenus à des niveaux très élevés, notamment dans le domaine de l'Intelligence Artificielle.

Concernant le segment obligataire, les dernières déclarations de Jérôme Powell ont calmé les ardeurs des investisseurs en matière de baisse des taux. Après avoir annoncé début décembre une baisse de 0,25% de son taux directeur, le Président de la Fed s'est volontairement montré très prudent quant à de possibles futures baisses des taux, considérant que le niveau actuel des taux directeurs (situés aujourd'hui entre 3,5% et 3,75%) était suffisamment restrictif pour lutter contre les pressions inflationnistes qui restent à ce stade maîtrisé. Une position qui, si la croissance américaine devait s'avérer cette année aussi vigoureuse que l'an dernier (scénario probable compte tenu des baisses d'impôts à venir et de l'importance des investissements projetés dans le secteur technologique), pourrait amener la Fed à clôturer son cycle d'assouplissement monétaire.

Lest but not least, l'envolée de l'or – mais aussi d'autres métaux précieux – mérite d'être soulignée. Avec une hausse du prix de l'once de +64% en dollars l'an dernier, soit une hausse de +91% en deux ans, l'or a plus que jamais retrouvé son statut d'actif refuge face au risque géopolitique, à l'affaiblissement du dollar et des politiques budgétaires expansionnistes génératrices d'inflation. Une combinaison de facteurs favorables qui devrait probablement perdurer en 2026 et amener l'or à franchir de nouveaux records.

B - Investissements et Arbitrages :

HORIZONS ET PATRIMOINE (part C) enregistre une hausse de 4,48 % sur l'exercice. Son indice de référence progresse de 3,07 % sur la période.

HORIZONS ET PATRIMOINE (part I) affiche une augmentation de 5,16 % sur l'exercice. Son indice de référence progresse de 3,68 % sur la période.

L'année 2025 aura été marquée par la résurgence de conflits de deux natures. D'une part, des conflits militaires, thème récurrent depuis 2024, avec une intensification et une contagion plus marquée à l'échelle mondiale. D'autre part, des tensions commerciales, illustrées par l'annonce de droits de douane réciproques à l'occasion du *Liberation Day* par Donald Trump.

En toile de fond, un troisième conflit, moins visible mais tout aussi stratégique, se poursuit : celui de l'hégémonie technologique entre les États-Unis et la Chine. La course à l'intelligence artificielle en est l'illustration la plus marquante. L'émergence de DeepSeek a conduit les États-Unis à durcir leur position sur l'écosystème des semi-conducteurs, tandis que la Chine a répliqué par des mesures touchant aux terres rares. Malgré ce contexte d'incertitude élevée, les marchés actions ont affiché de très bonnes performances.

Notre poche actions, et plus particulièrement notre exposition en titres vifs, contribue pour plus des deux tiers de la performance positive sur l'année. Notre sélection repose toujours sur une allocation des primes de risque en fonction des phases du cycle économique ; à noter que nous avons ouvert la sélection à certains titres nord-américains.

Nos trois premiers contributeurs, Rheinmetall, Barrick Mining et Alphabet sont, sans surprise, issus des secteurs ayant le mieux performé sur l'année. Nous retrouvons ensuite Bouygues puis Prosus, favorablement porté par la bonne performance de Tencent.

Concernant les plus forts contributeurs à la baisse, nous retrouvons La Française des Jeux ainsi que deux sociétés du secteur automobile, Stellantis et Renault. Nous avons arbitré la première au profit de la seconde, arbitrage qui n'a pas porté ses fruits.

MATIGNON

F I N A N C E S

Concernant les mouvements et arbitrages, nous avons cédé l'ensemble des titres de la galaxie Bolloré à la suite du *spin-off*. Dans la consommation discrétionnaire, nous avons arbitré Amadeus au profit d'Amazon. Dans la consommation de base, nous avons, en début d'année, arbitré Nestlé au profit d'Essity.

Nous avons allégé notre poche financière en sortant notre position sur BNP Paribas en fin d'année, à la suite du second souffle boursier du titre après le scandale au Soudan.

Au sein du secteur pharmaceutique, nous avons ajouté une position sur AstraZeneca en fin d'année. Dans l'industrie et les services, qui représentent notre plus forte exposition, nous avons cédé Daimler Trucks et arbitré Rheinmetall ainsi que Leonardo, au vu de leurs bons parcours boursiers, au profit de Thales. Nous avons également arbitré Saint-Gobain au profit de Bouygues et initié une ligne sur Bureau Veritas.

Dans le secteur des services aux collectivités, nous avons cédé Engie après son très beau parcours afin de nous positionner sur Veolia.

Concernant notre poche de fonds externes et d'ETF, nous notons les belles performances du tracker bancaire européen, du fonds Piquemal Houghton, bien exposé aux valeurs *value*, ainsi que du fonds Invesco Solar Energy, spécialisé dans les investissements sur la chaîne de valeur du solaire.

Nos positions sur les marchés émergents affichent une performance honorable ; nous avons arbitré l'une de nos positions exposées à la Chine vers une position plus diversifiée en Asie.

À l'inverse, nous souffrons sur nos expositions aux petites capitalisations américaines, ainsi que sur nos thématiques cybersécurité et logiciels.

Notre exposition aux actions a graduellement augmenté au cours de l'année. Nous l'avons réduite de manière réactive lors des annonces tarifaires, avant de la reconstituer pour terminer l'exercice à 27 %.

Notre exposition crédit constitue notre deuxième contributeur positif. Les taux courts *investment grade* ont continué de délivrer un rendement attractif. Notre fonds international ainsi que notre fonds d'obligations convertibles affichent également de bonnes performances.

Nos autres classes d'actifs présentent des performances plus mitigées. Les matières premières, notamment les métaux, que nous jouons à travers un fonds spécialisé d'OFI, affichent des performances particulièrement élevées. Nous avons d'ailleurs renforcé cette position au cours de l'année.

Nos positions alternatives ont été moins favorables : le fonds d'arbitrage de convertibles Lazard Rathmore affiche une légère baisse, compensée par la performance du CTA Montlake Dunn. Nous avons initié deux nouvelles lignes : Ellipsis Optimal Solutions, fonds diversifié multi-actifs et multi-stratégies, et Amundi CFM Cumulus, un fonds CTA.

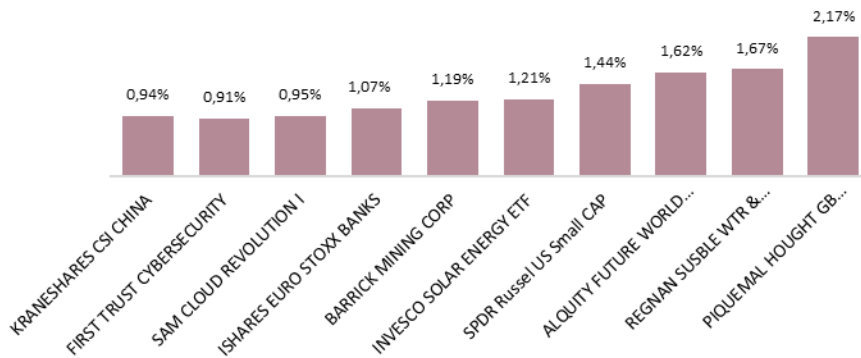
Enfin, nos positions de volatilité et d'inflation ont pesé sur la performance globale de l'exercice. Néanmoins, elles jouent un rôle de couverture afin d'amortir les phases de forte baisse. Nous les conservons pour l'exercice à venir.

Principales positions du FIA

Au 31 décembre 2025, les cinq premières positions du FIA sont (en % de l'actif de l'OPC) :

Instrument financier	Actif Net
OFI RS MONETAIRE	9,0%
OSTRUM CASH	7,4%

BNP PARIBAS MONEY	7,2%
UNION PLUS	6,3%
OFI INVEST OBLIGATION	4,7%



Dans l'ensemble du FIA, les expositions nettes en devises représentent, 91.3% en EUR, 5.5% en USD, 1.3% en GBP, 0.8% en CHF, 0.6% en SEK, 0.5% en HKD.

5. Evénements au cours de la période

- Néant.

6. Instruments gérés par la société de gestion et détenus par l'OPC

- Néant.

7. Procédure de sélection et suivi des intermédiaires

La sélection et l'évaluation des intermédiaires en charge de l'exécution des ordres est encadrée par une procédure interne. Toute entrée en relation est décidée en comité.

L'évaluation annuelle est multicritère.

8. Instruments émis par la société de gestion

- Néant.

9. Règlement SFDR et taxonomie

Article 6 (SFDR) :

Le fonds n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché.

Règlement UE (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie" :

Les investissements sous-jacents ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

10. Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

En application des dispositions de l'article L.533-22-1 du Code monétaire et financier, l'information relative aux modalités de prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance figure sur le site de Matignon Finances : www.matignonfinances.com dans la rubrique « Informations Règlementaires ».

11. Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global est calculé selon la méthode de calcul de l'engagement.

12. Politique de la SGP en matière de droits de vote

Les informations concernant la politique de vote et le rapport d'application de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

13. Rémunérations

- Eléments qualitatifs

La politique de rémunération mise en place au sein de MATIGNON FINANCES prend en compte les dispositions issues de la Directive OPCVM V et de la directive AIFM. Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques.

Conforme à l'intérêt des porteurs de parts, elle n'encourage pas une prise de risque incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs de l'OPC.

La politique de rémunération prévoit un système de rémunération structuré avec une composante fixe suffisamment élevée pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise, et d'une rémunération variable, qui la complète de manière équilibrée.

La rémunération variable repose sur des critères d'acquisition qualitatifs et quantitatifs et-le cas échéant- managériaux, précisément fixés et préalablement portés à la connaissance des collaborateurs concernés. En termes d'objectifs, ils sont discutés avec le collaborateur, atteignables et réalistes.

La société de gestion a établi une liste de personnes dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'exposition aux risques de la société de gestion, ainsi que des modes de rémunération variables susceptibles d'augmenter le niveau d'exposition aux risques de la société (les preneurs de risque). Les membres de l'organe exécutif sont également concernés.

Pour ces professionnels, il est prévu en cas de rémunération variable supérieure ou égale à 200 K€ :

- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit versée en parts d'OPC,
- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit différée sur plusieurs années.
- D'interdire aux personnes concernées de recourir à des stratégies individuelles, de couverture ou d'assurance en matière de rémunération ou de responsabilité, qui limiteraient la portée des dispositions d'alignement sur les risques contenus dans leurs dispositifs de rémunération.

MATIGNON FINANCES tient annuellement un comité des rémunérations composés des associés dirigeants. Le rôle de ce comité est de :

- Définir puis tenir à jour la politique de rémunération interne,
- S'assurer que la politique est compatible avec la stratégie économique de la SGP et qu'elle n'est pas source de conflits d'intérêts,
- S'assurer de la mise en œuvre de la politique,
- Le cas échéant décide des dates de versements des montants variables échelonnés,
- Définir l'enveloppe de rémunération variable pour l'exercice écoulé ainsi que les montants individuels de rémunération qui seront versés à chacun.

L'application de la politique de rémunération au titre de l'année N-1 fait l'objet d'un compte rendu écrit. Le réexamen annuel de la politique de rémunération prévu au 3° et 4° du I de l'article 314-85-2 du règlement général de l'AMF a fait apparaître une modification dans la politique de rémunération, afin d'y insérer le respect de la politique d'investissement ESG par les gérants de la Gestion Privée et de la Gestion Collective.

- Eléments quantitatifs

	Montant total en € Rémunérations fixes	Nombre de bénéficiaires	Montant total en € Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Ensemble du personnel	3 209 130	27*	1 244 630	19
Personnel identifié comme « Preneurs de risque »	2 542 345	11	1 177 682	11

* y compris stagiaires

14. Suivi de la liquidité

Toutes les positions détenues par l'OPCVM sont essentiellement des titres de grandes et moyennes capitalisations, des ETF ou des OPC, dans la limite autorisée, à liquidité quotidienne.

15. Reporting SFTR

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR : l'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

HORIZONS ET PATRIMOINE

Fonds Commun de Placement

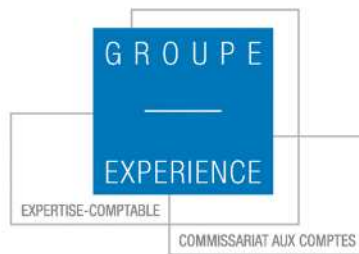
Société de Gestion :

MATIGNON FINANCES

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025



HORIZONS ET PATRIMOINE

Fonds commun de placement

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP HORIZONS ET PATRIMOINE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) HORIZONS ET PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.



RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

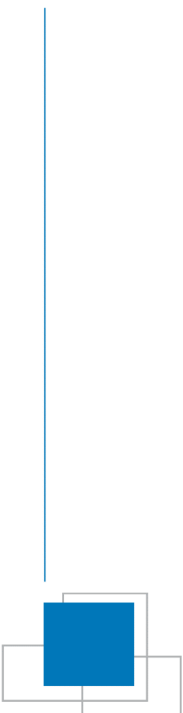


- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 27 février 2026



Le commissaire aux comptes
GROUPE EXPERIENCE SAS
Arnaud RUDOWSKI



HORIZONS ET PATRIMOINE

COMPTES ANNUELS
31/12/2025

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	4 702 100,10	4 489 405,46
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 702 100,10	4 489 405,46
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	19 827 990,58	21 580 843,99
OPCVM	19 216 876,76	21 118 761,59
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	611 113,82	462 082,40
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	224 516,13	81 279,12
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	24 754 606,81	26 151 528,57
Créances et comptes d'ajustement actifs	100 934,97	104 512,47
Comptes financiers	1 731 571,40	2 494 630,14
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 832 506,37	2 599 142,61
Total de l'actif I+II	26 587 113,18	28 750 671,18

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	25 391 002,06	27 869 614,82
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	1 142 583,56	809 483,69
Capitaux propres I	26 533 585,62	28 679 098,51
Passifs de financement II (*)	0,00	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	26 533 585,62	28 679 098,51
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	18 520,90	34 054,23
Emprunts (C) (*)	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	18 520,90	34 054,23
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	35 006,66	37 518,44
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	35 006,66	37 518,44
Total Passifs : I+II+III+IV	26 587 113,18	28 750 671,18

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	185 135,43	141 067,20
Produits sur obligations	37 950,00	35 860,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	25 592,22	36 781,55
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	4 171,18	45 417,60
Sous-total produits sur opérations financières	252 848,83	259 126,35
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-1 234,16	-321,14
Sous-total charges sur opérations financières	-1 234,16	-321,14
Total revenus financiers nets (A)	251 614,67	258 805,21
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-410 072,76	-475 678,23
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-410 072,76	-475 678,23
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-158 458,09	-216 873,02
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	11 919,96	25 528,31
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-146 538,13	-191 344,71
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	1 250 566,17	599 133,09
Frais de transactions externes et frais de cession	-28 220,00	-12 795,89
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	1 222 346,17	586 337,20
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-64 510,69	-77 433,65
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	1 157 835,48	508 903,55

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	174 069,35	530 242,90
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-15 083,93	20 282,75
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	158 985,42	550 525,65
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-27 699,21	-58 600,80
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	131 286,21	491 924,85
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	1 142 583,56	809 483,69

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Horizons et Patrimoine a pour objectif de gestion d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'€ster capitalisé + 1 % pour la part C et €ster capitalisé + 1,8 % pour la part I, sur une durée de placement recommandée de 4 ans.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	35 882 170,98	37 805 990,63	38 100 648,24	28 679 098,51	26 533 585,62
Part HORIZONS ET PATRIMOINE C en EUR					
Actif net	35 040 540,54	36 987 500,20	37 353 543,54	27 869 541,39	25 598 867,47
Nombre de titres	829 332,85	906 018,45	882 989,57	640 300,10	562 924,75
Valeur liquidative unitaire	42,25	40,82	42,30	43,52	45,47
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,96	0,72	0,55	0,77	1,98
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,54	-0,38	-0,28	-0,29	-0,26
Part HORIZONS ET PATRIMOINE I en EUR					
Actif net	841 630,44	818 490,43	747 104,70	809 557,12	934 718,15
Nombre de titres	824,98	824,98	722,00	755,43	829,43
Valeur liquidative unitaire	1 020,18	992,13	1 034,77	1 071,65	1 126,94
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	23,29	17,51	13,42	18,94	49,03
Capitalisation unitaire sur revenu	-6,48	-2,74	-0,41	-0,40	0,68

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition des positions Hors-Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière ;
- Les frais administratifs externes à la société de gestion ;
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPC investissant plus de 20 % dans d'autres placements collectifs de droit français ou de droit européen ;
- Les commissions de mouvement ;
- Les commissions de surperformance.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, RTO, impôts de bourse, ...).

Pour de plus amples précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « FRAIS » du DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur).

Frais facturés au FIA	Assiette	Taux barème Part C	Taux barème Part I
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	1,50 % TTC Taux maximum prélevé prorata temporis	0,85 % TTC Taux maximum prélevé prorata temporis
Frais indirect maximum (commissions et frais de gestion)	Encours des fonds sous-jacents	Maximum : 1,5 % TTC	Maximum 1,5 % TTC
Commissions de mouvement	Prélèvement forfaitaire sur chaque transaction	Néant	Néant
Commission de surperformance	Actif net	15 % TTC de la surperformance du fonds par rapport à l'indice : €ster capitalisé + 1 % pour la part C. En cas de surperformance du fonds par rapport à son indice de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence. Toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles sur les 5 derniers exercices (cf. méthodologie décrite dans le paragraphe < Méthode de calcul de la commission de surperformance >>).	15 % TTC de la surperformance du fonds par rapport à l'indice : €ster capitalisé + 1,8 % pour la part I. En cas de surperformance du fonds par rapport à son indice de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence. Toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles sur les 5 derniers exercices (cf. méthodologie décrite dans le paragraphe < Méthode de calcul de la commission de surperformance >>).

commission de surperformance

La société de gestion, recevra, s'il y a lieu, une commission de surperformance lorsque la performance du fonds sera supérieure à celle de l'indice de référence, qu'il ait enregistré une performance positive ou négative. La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence.

L'actif valorisé du fonds s'entend comme la quote-part de l'actif, correspondant à une catégorie de part, évalué selon les règles de valorisation applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à la dite catégorie de part.

L'actif de référence représente la quote-part de l'actif du fonds, correspondant à une catégorie de part donnée, retraitée des montants de souscriptions/rachats applicable à la dite catégorie de part à chaque valorisation, et valorisé selon la performance de l'indice de référence retenu.

L'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'indice : €ster capitalisé +1 % pour la part C et €ster capitalisé +1,8 % pour la part I

La période de référence de la performance correspond

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part HORIZONS ET PATRIMOINE C	Capitalisation	Capitalisation
Part HORIZONS ET PATRIMOINE I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	28 679 098,51	38 100 648,24
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 950 407,33	1 431 315,60
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-7 318 793,72	-11 772 855,16
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-158 458,09	-216 873,02
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 222 346,17	586 337,20
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	158 985,42	550 525,65
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	26 533 585,62	28 679 098,51

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part HORIZONS ET PATRIMOINE C		
Parts souscrites durant l'exercice	82 390,08	3 669 456,23
Parts rachetées durant l'exercice	-159 765,43	-7 120 043,11
Solde net des souscriptions/rachats	-77 375,35	-3 450 586,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	562 924,75	
Part HORIZONS ET PATRIMOINE I		
Parts souscrites durant l'exercice	255,00	280 951,10
Parts rachetées durant l'exercice	-181,00	-198 750,61
Solde net des souscriptions/rachats	74,00	82 200,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	829,43	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part HORIZONS ET PATRIMOINE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part HORIZONS ET PATRIMOINE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
HORIZONS ET PATRIMOINE C FR0007455639	Capitalisation	Capitalisation	EUR	25 598 867,47	562 924,75	45,47
HORIZONS ET PATRIMOINE I FR0013305430	Capitalisation	Capitalisation	EUR	934 718,15	829,43	1 126,94

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ETATS-UNIS +/-	PAYS-BAS +/-	ROYAUME-UNI +/-	CANADA +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	4 702,10	2 121,36	899,79	493,12	333,68	314,63
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	-666,59	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-1 269,61	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	2 765,90					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 731,57	0,00	0,00	0,00	1 731,57
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	1 148,01	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		1 148,01	0,00	0,00	1 731,57

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]]3 - 6 mois]]6 - 12 mois]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]]5 - 10 ans]	>10 ans]
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 731,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 148,01	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 731,57	0,00	0,00	0,00	0,00	1 148,01	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	GBP	CHF	SEK	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 214,42	333,68	204,04	170,47	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	97,34	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	599,52	0,00	0,00	0,00	143,05
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-2 424,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	159,96	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-353,15	333,68	204,04	170,47	143,05

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
CACEIS BANK LUXEMBOURG	4,28	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0972998891	ALLIANZ CONVERTIBLE BOND-PT	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH.	Obligations Convertibles	Luxembourg	EUR	974 450,94
LU1390062831	Lyxor US\$ 10Y Inflation Expectations UCITS ETF - C-USD	Amundi Asset Management	Fonds / Fixed income arbitrage	Luxembourg	EUR	1 148 499,84
LU0832435464	Lyxor S&P 500 VIX Futures Enhanced Roll UCITS ETF - C-EUR	Amundi Asset Management	Fonds / Managed futures and currency	Luxembourg	EUR	221 686,52
LU1390062245	Lyxor EUR 2-10Y Inflation Expectations UCITS ETF - C-EUR	Amundi Asset Management	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	356 986,64
LU0272941385	AMUNDI FUNDS VOLATILITY EURO I EUR AD D	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Mixte	Luxembourg	EUR	608 738,17
LU0319686829	AMUNDI FUNDS VOLATILITY WORLD I USD C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Index arbitrage	Luxembourg	USD	587 027,54
DE0006289309	iShares EURO STOXX Banks 30-15 UCITS ETF (DE)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT DEUTSCHL AG	Fonds / Actions	Allemagne	EUR	283 945,97
FR0000287716	BNP Paribas Money 3M IC	BNP Paribas Asset Management Europe	Fonds / Monétaire	France	EUR	1 912 035,50
FR0000009987	Union Plus IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Fonds / Monétaire	France	EUR	1 661 039,92
FR001400UZ09	Ellipsis Optimal Solutions-Alternative Hedging EB-EUR	ELLIPSIS ASSET MANAGEMENT	Fonds / Actions	France	EUR	269 060,97
IE00BF16M727	First Trust Nasdaq Cybersecurity UCITS ETF Class A USD Accum	FIRST TRUST GLOBAL PORTFOLIOS MANAGEMENT	Fonds / Actions	Irlande	USD	242 466,64
IE00BM8QRZ79	Invesco Solar Energy UCITS ETF	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	321 504,27
IE000GWPAXX6	REGNAN SUSBLE WTR WA-AEUR	J O HAMBRO CAPITAL MANAGEMENT	Fonds / Actions	Irlande	EUR	442 742,92
IE00BG1V1667	Lazard Rathmore Alternative Fund EA Acc USD	LAZARD FUND MANAGERS (IRELAND) LIMITED	Fonds / Mixte	Irlande	USD	349 073,10
LU1070053076	ALQUITY FUT W YC C.	LIMESTONE PLATFORM AS	Fonds / Dérivés	Luxembourg	EUR	429 520,00
IE000RCTPVA2	AMUNDI CFM CUMULUS FUND - CLASS EB EUR	LYXOR INTERNATIONAL	Fonds / Diversifiés	Irlande	EUR	611 113,82
FR0000293714	OSTRUM SRI CASH PLUS RC	Natixis Investment Managers International	Monétaire Euro	France	EUR	1 953 141,34

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0014008NM5	OFI FINANCIAL INVESTMENT SICAV ENERGY STRATEGIC METALS I CAP	OFI INVEST PROVISoire	Commodities	France	EUR	665 349,16
FR0011381227	Ofi Invest ESG Monétaire IC	OFI INVEST PROVISoire	Fonds / Monétaire	France	EUR	2 384 417,56
FR0000097495	Ofi Invest Oblig International	OFI INVEST PROVISoire	Fonds / Obligations	France	EUR	1 247 180,00
LU2261172709	PIQUEMAL HOUGHTON GLOBAL EQUITIES SC EUR C	PIQUEMAL HOUGHTON INVESTMENTS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	578 282,32
IE00BJ38QD84	SPDR RUSSELL 2000 US SMALL CAP UCITS ETF	STATE STREET GLOBAL ADVISORS LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	USD	383 085,27
FR0014006JL9	SAM CLOUD REVOLUTION PLEIADE PART I	SUNNY Asset Management	Fonds / Diversifiés	France	EUR	254 797,41
LU1585266114	TIKEHAU SHORT DURATION I-R-Acc-EUR	TIKEHAU IM	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	1 078 875,00
IE00BFXR7892	KraneShares CSI China Internet ETF USD	WAYSTONE MANAGEMENT COMPANY (IE) LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	USD	236 278,80
IE00BYZJ5G02	MontLake DUNN WMA Institutional UCITS Fund EUR Institutional	WAYSTONE MANAGEMENT COMPANY (IE) LIMITED	Fonds / Managed futures and currency	Irlande	EUR	626 690,96
Total						19 827 990,58

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	95 295,93
	Coupons et dividendes en espèces	5 639,04
Total des créances		100 934,97
Dettes		
	Frais de gestion fixe	35 006,66
Total des dettes		35 006,66
Total des créances et des dettes		65 928,31

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Part HORIZONS ET PATRIMOINE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	402 901,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part HORIZONS ET PATRIMOINE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 171,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-146 538,13	-191 344,71
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-146 538,13	-191 344,71
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-146 538,13	-191 344,71

Part HORIZONS ET PATRIMOINE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-147 106,20	-191 037,15
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-147 106,20	-191 037,15
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-147 106,20	-191 037,15
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-147 106,20	-191 037,15
Total	-147 106,20	-191 037,15
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part HORIZONS ET PATRIMOINE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	568,07	-307,56
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	568,07	-307,56
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	568,07	-307,56
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	568,07	-307,56
Total	568,07	-307,56
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 157 835,48	508 903,55
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 157 835,48	508 903,55
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 157 835,48	508 903,55

Part HORIZONS ET PATRIMOINE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 117 165,05	494 592,47
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 117 165,05	494 592,47
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 117 165,05	494 592,47
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 117 165,05	494 592,47
Total	1 117 165,05	494 592,47
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part HORIZONS ET PATRIMOINE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	40 670,43	14 311,08
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	40 670,43	14 311,08
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	40 670,43	14 311,08
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	40 670,43	14 311,08
Total	40 670,43	14 311,08
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			4 702 100,10	17,72
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 702 100,10	17,72
Assurance			229 416,96	0,86
AXA SA	EUR	5 601	229 416,96	0,86
Automobiles			93 225,44	0,35
RENAULT SA	EUR	2 632	93 225,44	0,35
Banques commerciales			233 932,06	0,88
BANK OF AMERICA CORP	USD	5 000	233 932,06	0,88
Conglomérats industriels			165 013,50	0,62
SIEMENS AG-REG	EUR	690	165 013,50	0,62
Construction et ingénierie			168 550,20	0,64
VINCI SA	EUR	1 404	168 550,20	0,64
Grands magasins et autres			148 455,65	0,56
PROSUS NV	EUR	2 809	148 455,65	0,56
Hôtels, restaurants et loisirs			117 273,30	0,44
LA FRANCAISE DES JEUX UNITED	EUR	4 965	117 273,30	0,44
Logiciels			397 714,23	1,50
BOUYGUES SA	EUR	4 311	191 192,85	0,72
MICROSOFT CORP	USD	502	206 521,38	0,78
Media			183 354,78	0,69
PUBLICIS GROUPE	EUR	2 069	183 354,78	0,69
Médias et services interactifs			181 853,68	0,69
ALPHABET INC-CL A	USD	683	181 853,68	0,69
Métaux et minerais			452 729,11	1,71
BARRICK MINING CORP	USD	8 493	314 634,49	1,19
RIO TINTO PLC	GBP	2 011	138 094,62	0,52
Pétrole et gaz			142 365,99	0,54
TOTALENERGIES SE	EUR	2 561	142 365,99	0,54
Produits pharmaceutiques			733 712,45	2,76
ASTRAZENECA PLC	GBP	1 238	195 583,79	0,74
ESSITY AKTIEBOLAG-B	SEK	6 950	170 469,33	0,64
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	579	204 039,17	0,76
SANOFI	EUR	1 978	163 620,16	0,62
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			295 651,22	1,11
ASML HOLDING NV	EUR	200	184 280,00	0,69
NVIDIA CORP	USD	702	111 371,22	0,42
Services aux collectivités			162 211,76	0,61
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	5 458	162 211,76	0,61
Services aux professionnels			187 786,62	0,71
BUREAU VERITAS SA	EUR	6 909	187 786,62	0,71

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services de télécommunication diversifiés			160 379,91	0,60
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	40 337	160 379,91	0,60
Services financiers diversifiés			164 568,60	0,62
AMUNDI SA	EUR	2 331	164 568,60	0,62
Services liés aux technologies de l'information			145 693,20	0,55
THALES	EUR	634	145 693,20	0,55
Textiles, habillement et produits de luxe			172 099,50	0,65
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	289	172 099,50	0,65
Vente par correspondance			166 111,94	0,63
AMAZON.COM INC	USD	846	166 111,94	0,63
TITRES D'OPC			19 827 990,58	74,73
OPCVM			19 216 876,76	72,43
Gestion collective			19 216 876,76	72,43
ALLIANZ CONVERTIBLE BOND-PT	EUR	740,02	974 450,94	3,67
ALQUITY FUT W YC C.	EUR	3 500	429 520,00	1,62
AMUNDI FUNDS VOLATILITY EURO I EUR AD D	EUR	727,59	608 738,17	2,29
AMUNDI FUNDS VOLATILITY WORLD I USD C	USD	527,26	587 027,54	2,21
BNP Paribas Money 3M IC	EUR	75,72	1 912 035,50	7,21
Ellipsis Optimal Solutions- Alternative Hedging EB-EUR	EUR	25,888	269 060,97	1,01
First Trust Nasdaq Cybersecurity UCITS ETF Class A USD Accum	USD	6 383	242 466,64	0,91
Invesco Solar Energy UCITS ETF	EUR	14 414	321 504,27	1,21
iShares EURO STOXX Banks 30-15 UCITS ETF (DE)	EUR	10 978	283 945,97	1,07
KraneShares CSI China Internet ETF USD	USD	10 716	236 278,80	0,89
Lazard Rathmore Alternative Fund EA Acc USD	USD	2 470,3	349 073,10	1,32
Lyxor EUR 2-10Y Inflation Expectations UCITS ETF - C-EUR	EUR	3 064	356 986,64	1,35
Lyxor S&P 500 VIX Futures Enhanced Roll UCITS ETF - C-EUR	EUR	309 100	221 686,52	0,84
Lyxor US\$ 10Y Inflation Expectations UCITS ETF - C-USD	EUR	9 942	1 148 499,84	4,33
MontLake DUNN WMA Institutional UCITS Fund EUR Institutional	EUR	4 776	626 690,96	2,36
OFI FINANCIAL INVESTMENT SICAV ENERGY STRATEGIC METALS I CAP	EUR	11,16	665 349,16	2,51
Ofi Invest ESG Monétaire IC	EUR	21,68	2 384 417,56	8,99
Ofi Invest Oblig International	EUR	11 000	1 247 180,00	4,70
OSTRUM SRI CASH PLUS RC	EUR	43,6887	1 953 141,34	7,36
PIQUEMAL HOUGHTON GLOBAL EQUITIES SC EUR C	EUR	397,31	578 282,32	2,18
REGNAN SUSBLE WTR WA-AEUR	EUR	381 018	442 742,92	1,67
SAM CLOUD REVOLUTION PLEIADE PART I	EUR	399	254 797,41	0,96
SPDR RUSSELL 2000 US SMALL CAP UCITS ETF	USD	6 203	383 085,27	1,44
TIKEHAU SHORT DURATION I-R-Acc-EUR	EUR	7 500	1 078 875,00	4,07
Union Plus IC	EUR	8	1 661 039,92	6,26
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			611 113,82	2,30
Gestion collective			611 113,82	2,30
AMUNDI CFM CUMULUS FUND - CLASS EB EUR	EUR	6 150	611 113,82	2,30
Total			24 530 090,68	92,45

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/USD/20260320	4 280,74	0,00	EUR	2 428 667,52	USD	-2 424 386,78
Total	4 280,74	0,00		2 428 667,52		-2 424 386,78

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 0326	10	6 920,00	0,00	584 100,00
NK NIKKEI 225 0326	1	0,00	-1 339,79	215 111,16
SP 500 MINI 0326	-5	0,00	-7 762,29	-1 465 797,01
Sous-total 1.		6 920,00	-9 102,08	-666 585,85
2. Options				
EURO STOXX 50 12/2026 PUT 3000	250	41 750,00	0,00	-289 570,50
S&P 500 INDEX 06/2027 PUT 4500	9	60 198,80	0,00	-351 139,38
S&P 500 INDEX 12/2026 PUT 3800	40	99 765,64	0,00	-628 906,35
Sous-total 2.		201 714,44	0,00	-1 269 616,23
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		208 634,44	-9 102,08	-1 936 202,08

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BUND 0326	6	0,00	-6 600,00	765 420,00
US 10YR NOTE 0326	4	0,00	-2 498,82	382 585,25
Sous-total 1.		0,00	-9 098,82	1 148 005,25
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	-9 098,82	1 148 005,25

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	24 530 090,68
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	4 280,74
Total instruments financiers à terme - actions	199 532,36
Total instruments financiers à terme - taux	-9 098,82
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 844 107,32
Autres passifs (-)	-35 326,66
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	26 533 585,62

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part HORIZONS ET PATRIMOINE C	EUR	562 924,75	45,47
Part HORIZONS ET PATRIMOINE I	EUR	829,43	1 126,94